

100
25



M

NEUVIÈME ANNÉE. VOLUME XVII, No 1

Samedi, 3 Janvier 1891.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

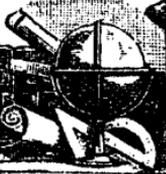
Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boite 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 101 et 103, rue St-Jerôme.

IMPRIMERIE "SEMAINE RELIGIEUSE"

DE LA

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.

SPÉCIALITÉ : Ouvrages pour fabriques, collèges, convents, souvenirs d'ordination, images funéraires, etc. Exécutes promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

B. E. MCGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les colleges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERI de CLOCHES de WHITECHAPPEL (Londres Ang),

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal

QUELLEY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

NOUVEAUX RESSORTS DE PORTE " ECLIPSE "

Ferment les portes même les plus lourdes sans bruit. RASOIRS dit "Surveyer", garantis, prix \$1.25. SERRURES de sûreté CLANCHES en cuivre ou en bronze. CADENAS inébranlables, VERROUX, etc. COUTELLERIE, ARGENTERIE, PATINS, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude " BEAUPRÉ " pour chauffage des Eglises, Collèges, Convents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons, Parterres, etc., etc., Cloitures
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE,

MONTREAL

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	5 JANVIER	— Collège Bourget à Rigaud.
MERCREDI	7 " "	— Ste-Geneviève de Berthier.
VENDREDI	9 " "	— St-Sulpice.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	4	Janvier	— Oct des SS. Innocents, doub.
LUNDI	5	"	— Vigile de l'Epiphanie, sem.
MARDI	6	"	— EPIPHANIE, d. 1 cl. (d'ob).
MERCREDI	7	"	— De l'Octave, semid.
JEUDI	8	"	— De l'Octave, semid.
VENDREDI	9	"	— De l'Octave, semid.
SAMEDI	10	"	— De l'Octave, semid.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE, 4. — Solennité du Titulaire de Ste-Geneviève à Berthier et dans l'île de Montréal.

Mardi, le 6 janvier, fête du Titulaire de l'Epiphanie.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. l'abbé J. M. Emard.
 { M. l'abbé P. N. Bruchési.

Pour l'administration, adresser : La Semaine Religieuse, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR,

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

5me Année.

SAMEDI, 3 JANVIER 1891.

Vol. XVII, No. 1.

SOMMAIRE :

I. Epiphanie. — II. Lettre de Sa Sainteté le Pape Léon XIII sur l'abolition de l'esclavage. — III. Le Syllabus et le suffrage universel. — IV. Le vieux musicien. — V. Notre-Dame de Chartres. — VI. Patrons et ouvriers. — VII. L'Eglise catholique en Ecosse. — VIII. Tiers-Ordre de saint François. — IX. Chronique. — X. Nouvelles religieuses : Rome, France. — XI. Décès.

EPIPHANIE

09062

« Les mages, ayant ouvert leurs trésors, lui offrirent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. »

I. Pénétrons le sens profond des offrandes que les mages apportent aux pieds de Jésus-Christ. La source où ils puisent leurs trésors mystiques, c'est leur propre cœur. Ils en tirent le véritable or, celui que la rouille ne ronge pas et que les voleurs ne dérobent pas ; c'est-à-dire la charité, monnaie précieuse qui achète le ciel. Si l'or est le symbole de la charité, l'encens représente le doux parfum de la prière. Mais à ces deux éléments de la piété se joint la myrrhe qui est la figure de la mortification, des souffrances. Dans ce triple hommage se trouve tout ce qui constitue le culte que la création doit à son Dieu. Ouvrons, comme les rois d'Orient, les vases sacrés de nos cœurs, et offrons à notre Sauveur tout ce qu'ils contiennent de précieux, pour rendre hommage à sa divinité, à son humanité, à sa royauté.

II. Qu'est-ce que le Seigneur donne aux mages d'Orient, en retour de leurs offrandes ? Il leur prodigue également

BIBLIOTHEQUE
DE LA MAISON MERE
C. N. D.

de l'or, de l'encens et de la myrrhe. L'or de Jésus-Christ, c'est le prix de son sang, dont la valeur est au-dessus de toute appréciation. L'encens de Jésus-Christ, c'est le baume de sa parole, renfermant toute grâce et toute vérité. La myrrhe, c'est la croix, instrument sacré de la rédemption du monde. Ainsi les dons de Dieu répondent aux oblations des hommes ; et dans ce merveilleux commerce, le Seigneur domine par sa générosité. Celui-là reçoit tout, qui se donne tout entier, et il peut dire avec le Cantique : " J'appartiens à mon Bien-Aimé, et le Bien-Aimé est à moi ! "

LETTRE

DE SA SAINTETÉ LE PAPE LEON XIII

AUX ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE

SUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

L'Eglise catholique, qui embrasse tous les hommes dans sa maternelle affection, n'a eu dans tous les temps rien de plus à cœur, comme vous le savez, Vénérable Frère, que de voir l'esclavage, qui faisait peser un joug cruel sur le plus grand nombre des mortels, être supprimé et disparaître entièrement. Gardienne vigilante de la doctrine de son Fondateur, qui avait enseigné aux hommes, par lui-même et par la voix des Apôtres, le lien fraternel qui les unit tous, comme sortis de la même origine, rachetés du même prix, appelés au même bonheur éternel, elle prit en mains la cause abandonnée des esclaves et se montra le champion vaillant de la liberté, bien que, selon l'exigence des choses et des temps, elle agit graduellement et avec mesure. Elle accomplit en effet cette œuvre avec sagesse et maturité, ne cessant de poursuivre son but au nom de la religion, de la justice et de l'humanité, et elle mérita ainsi excellemment du progrès et de la civilisation.

Ce zèle de l'Eglise pour l'affranchissement des esclaves ne

s'affaiblit pas avec le cours des âges ; au contraire, plus il obtenait de succès, plus son ardeur croissait. Cela est attesté par les monuments les plus certains de l'histoire, qui a recommandé à ce titre à la postérité nombre de Nos prédécesseurs, parmi lesquels on distingue saint Grégoire le Grand, Adrien I^{er}, Alexandre III, Innocent III, Grégoire IX, Pie II, Léon X, Paul III, Urbain VIII, Benoît XIV, Pie VII, Grégoire XVI, qui consacrent tous leurs efforts à faire disparaître l'institution de l'esclavage de là où elle existait, et à empêcher que, là où elle était supprimée, ses germes ne vissent à reprendre vie.

Nous ne pouvions répudier un héritage si glorieux transmis par Nos prédécesseurs ; c'est pourquoi Nous n'avons négligé aucune occasion de réprouver publiquement et de condamner cet horrible fléau de l'esclavage ; et nous avons traité avec soin de cette question dans la Lettre que Nous avons adressée, le 3 des nones de mai de l'année 1888, aux évêques du Brésil, par laquelle Nous les avons félicités de tout ce que les particuliers et le pouvoir avaient accompli de louable dans ce pays pour la liberté des esclaves, et Nous avons montré en même temps combien l'esclavage est contraire à la religion et à la dignité humaine.

À la vérité, pendant que Nous écrivions cette Lettre, Nous étions vivement ému de la condition de ceux qui sont la propriété d'un autre ; mais Nous étions bien plus cruellement affecté par le récit des maux qui assaillent tous les habitants de certaines régions de l'Afrique intérieure. C'est chose lamentable assurément et horrible à rappeler ce que nous apprennent des témoignages certains, que près de quatre cent mille Africains, sans distinction d'âge ni de sexe, sont chaque année arrachés par violence des villages qu'ils habitent, d'où, chargés de chaînes et accablés de coups, ils sont traînés par de longs chemins sur des marchés pour y être exposés et vendus comme un vil bétail.

Comme ces faits ont été attestés par des témoins oculaires et confirmés par les récents explorateurs de l'Afrique équatoriale, Nous avons été enflammé du désir de secourir selon Nos forces ces malheureux et de soulager leur infortune. C'est pourquoi, sans aucun retard, Nous avons confié à Notre chers Fils le cardinal Charles-Martial Lavigerie, dont l'activité et le zèle apostolique Nous sont connus, le soin d'aller dans les principales villes

de l'Europe pour faire ressortir l'ignominie de cet infâme négoce et pour incliner l'esprit des Princes et des citoyens à prêter assistance à une race malheureuse.

A ce sujet, Nous devons des actions de grâce au Christ Seigneur, Rédempteur très aimé de tous les peuples, qui n'a pas permis, dans sa bonté, que Nos sollicitudes fussent vaines, mais qui a voulu qu'elles fussent comme la semence confiée à une terre fertile, promettant une joyeuse moisson. Car les chefs des peuples et les catholiques du monde entier, tous ceux enfin à qui le droit des gens et les droits de la nature sont sacrés, ont rivalisé dans la recherche des meilleurs moyens à employer pour extirper radicalement ce commerce inhumain. Le congrès solennel tenu il y a peu de temps à Bruxelles, auquel ont pris part les délégués des princes de l'Europe, et l'assemblée plus récente dans laquelle des hommes privés se sont réunis à Paris dans le même but, témoignent ostensiblement que la cause des nègres sera défendue avec une force et une constance proportionnées à la masse des maux qui les écrasent. C'est pourquoi nous ne voulons pas laisser échapper l'occasion qui s'offre de nouveau de louer et de remercier comme ils le méritent les princes de l'Europe et les autres hommes de bonne volonté, et Nous prions instamment le Dieu tout-puissant qu'il daigne donner le succès à leurs desseins et aux commencements d'une si grande entreprise.

Mais, outre le souci de protéger la liberté, une autre sollicitude plus grave tient de plus près à Notre ministère apostolique, lequel Nous prescrit de veiller à ce que la doctrine évangélique soit propagée dans les régions de l'Afrique, afin qu'elle illumine les habitants de ces terres assis dans les ténèbres, aveuglés par d'épaisses superstitions, des clartés de la vérité divine, qui les rende participants avec nous de l'héritage du royaume de Dieu. Nous poursuivons ce but avec d'autant plus d'ardeur qu'ayant reçu cette lumière, ils secoueront aussi le joug de la servitude humaine. Là, en effet, où les mœurs et les lois chrétiennes sont en vigueur ; là où la religion a instruit les hommes à observer la justice et à honorer la dignité humaine ; là où s'est largement répandu l'esprit de la charité fraternelle que Jésus-Christ nous a enseignée, il ne peut plus subsister ni servitude, ni férocité, ni barbarie ; mais on voit fleurir l'aménité des mœurs et la liberté chrétienne ornée des biens de la civilisation. (*A suivre*).

LE SYLLABUS ET LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Au cours d'une polémique sur le suffrage universel, dans laquelle on a fait intervenir le *Syllabus*, certains journaux ont énoncé des erreurs de droit et de fait que nous devons signaler, parcequ'il serait dangereux de leur laisser prendre racine parmi nous.

Le *Syllabus* n'est pas un code disciplinaire, pouvant varier selon les exigences diverses des temps ou des pays, mais un exposé doctrinal, exprimant, par la condamnation des erreurs opposées, la vérité absolue et invariable sur un certain nombre de questions religieuses, philosophiques et sociales.

Il s'en suit qu'il est au moins malséant de dire que le *Syllabus* est depuis longtemps mis de côté et qu'il vieillit dans la poussière au fond des armoires ; bien au contraire, par cette déclaration authentique, Notre Saint Père le Pape Pie IX, de pieuse mémoire, a érigé, pour le salut des sociétés, un phare toujours brillant, destiné à les prémunir contre les erreurs qui les mèneraient à la ruine.

Le 17 juin 1867, dans une allocution au Sacré Collège, Pie IX prononçait ces remarquables paroles :

« C'est moi que Dieu a établi pour guider et pour éclairer la société, pour lui faire connaître le mal, et lui en indiquer le remède. C'est afin d'accomplir ce devoir que j'ai publié, il y a quelques années, un acte encore présent à votre souvenir ; le *Syllabus*. Cet acte, je le confirme en votre présence. Nous vivons au milieu des ténèbres du monde ; mais lorsque le peuple hébreu traversait le désert, Dieu le faisait précéder pendant la nuit d'une colonne de lumière. Cette colonne lumineuse sera pour vous l'acte que j'ai publié. »

De même, comme il ne peut pas y avoir de vérités contradictoires le *Syllabus*, avec toute la doctrine qu'il renferme, s'adresse au monde entier, sans aucune exception : ce qui est condamné pour l'Europe l'est aussi pour l'Amérique et pour le même motif. Par conséquent, si le *Syllabus* mettait le suffrage universel au nombre des doctrines réprouvées, aucun argument si spécieux

qu'il pût être ne saurait le faire admettre théoriquement par l'Eglise dans un pays quelconque.

Voilà pour les erreurs de droit.

En fait, le *Syllabus* ne renferme aucune proposition qui condamne en lui-même le principe du suffrage universel.

LE VIEUX MUSICIEN.

LÉGENDE DES BORDS DU RHIN.

Un vieux musicien, pauvre et seul sur la terre,
 Cheminait à pas lents sur la rive du Rhin.
 Ses habits en lambeaux annonçaient sa misère ;
 Chaque pli de sa face, hélas ! criait la faim.

Il marchait près du bord, l'œil baissé, le cœur triste ;
 Son violon muet pendait dessous son bras,
 Vieil ami de trente ans que le fidèle artiste
 N'eût pas voulu céder contre mille ducats.

N'avait-il pas cent fois sur la corde sonore
 Aimé, pleuré, chanté, raconté tout son cœur ?
 Et de ses flancs poudreux tirait-il pas encore
 Des chants d'une admirable et mortelle douceur !

A quoi bon ? son air morne sa voix chevrotante
 Faisaient fuir le passant au lieu de l'arrêter :
 Nous sommes ainsi faits, le deuil nous épouvante :
 Il nous faut des douleurs sachant rire et chanter.

« Bonhomme, une autre fois j'écouterai ta plainte,
 Ton air est lamentable et ta voix chante faux. »
 Et le pauvre vieillard abrégeant sa complainte,
 Sans étouffer la faim, étouffait ses sanglots.

Il suivait donc un jour un chemin sur la rive,
Tournant un chapelet entre ses doigts calleux ;
A l'heure où l'Angelus va tinter, il arrive
Dans un bameau baigné par le Rhin aux flots bleus.

Sur le bord s'élevait un antique ermitage,
Avec une madone aux superbes habits :
L'argent, la pourpre et l'or paraient la sainte image,
Et des perles sans prix se mêlaient aux rubis.

Le vieux musicien, à genoux sur la pierre,
Contre les pavés froids colle son front brûlant,
Puis à cette madone adressant sa prière,
Avec son violon s'accompagne en tremblant.

Jamais concert plus pur, plus touchante harmonie
Ne firent résonner les voûtes du saint lieu ;
Plus d'un musicien, fameux par son génie,
N'est pas monté si près de l'oreille de Dieu.

Tout à coup la madone, à la lueur des cierges,
Se baisse et devant lui jette son soulier d'or.
Il ramasse le don de la Reine des Vierges,
Et contre un peu de pain va changer son trésor.

Mais on a reconnu la pieuse relique ;
Il jure, vain serment ; il lutte, vain effort.
On le livre aux archers, et la haine publique
Le suit jusqu'au gibet pour jouir de sa mort.

Le cortège passait près du vieil ermitage ;
Avant que de mourir il veut prier encor :
On l'observe, et voici que la divine image
Lui jette en souriant son second soulier d'or.

Alors chacun s'empresse et veut briser sa chaîne,
 On s'embrasse en disant : « Voilà le doigt de Dieu ! »
 Et des chants d'allégresse, au lieu de cris de haine
 Retentissent longtemps sur le Rhin au flot bleu.

NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Une lettre inédite).

Nous sommes heureux de publier le précieux document suivant que possèdent les archives de l'archevêché de Montréal. Il est de la plume du cardinal Pie, alors qu'il était simple prêtre et attaché à la cathédrale de Chartres. Il est daté du 20 mars 1842 et se rapporte aux *ex-voto* envoyés par les Hurons et les Abénaquis du Canada à Notre-Dame de Chartres.

Au clergé et aux fidèles du diocèse de Ville-Marie, et spécialement à nos frères les Hurons et les Abnaquis, de la part de l'insigne Eglise de Notre-Dame de Chartres, salut et bénédiction en Notre-Seigneur et en sa sainte Mère.

Je suis heureux, mes Frères bien-aimés, de pouvoir adresser à votre illustre et pieux Pontife (1) les divers renseignements qu'il a désirés concernant l'ancienne alliance de plusieurs parties de son diocèse avec l'insigne Eglise de Notre Très Sainte Dame de Chartres. Vous y trouverez plusieurs lettres des RR. PP. Jésuites, écrites de 1678 à 1749, qui ont toutes pour objet ou de contracter, ou d'entretenir ce lien de fraternité. Quant à nous, nous conservons avec le soin le plus précieux deux monuments de la consécration des Hurons et des Abnaquis à la Ste-Dame de Chartres : ce sont deux ceintures en perles, sur l'une desquelles on lit : " Virgini parituræ votum huronum, " et sur l'autre : " Virgini matri abnaquizei D. D. " Avec quel attendrissement, oh ! Frères très chers, votre bien-aimé et très vénérable Père, à son voyage dans notre France, a vu dans les trésors de notre église ces touchants objets, et la consécration en

(1) Mgr Ignacé Bourget. (Red.)

langue huronne qui les accompagne ! Quelle ineffable joie, pour son cœur de rencontrer en quelque sorte ses chers néophytes aux pieds de la Dame de Chartres, qui n'avait pas cessé de garder le souvenir de leur affiliation ! O surprise inespérée de trouver une fraternité déjà depuis longtemps établie, là où il venait, mû par sa propre piété, et pensant bien apporter le premier à la Sainte Dame l'hommage de ses enfants d'outre-mer ! O mille fois heureuse et admirable communion des saints dans l'Eglise catholique, combien de douces jouissances et de merveilles inattendues tu enfantes !

Plus désireuse que jamais de témoigner son affection tendre et maternelle à sa jeune fille, l'église de Ville-Marie, qu'elle a adoptée quand elle était au berceau, et qui aujourd'hui a heureusement grandi et se développe avec toutes les grâces de l'adolescence, l'Eglise de Chartres vous envoie, frères bien-aimés, ce gage chéri, ce gage sacré et vénérable qu'elle vous prie de recevoir avec la même joie que fut reçu autrefois le gage à peu près semblable dont la réception, avec tous les détails de la cérémonie, est racontée dans une des lettres dont vous recevrez la copie. Si la richesse de notre Eglise, alors une des plus opulentes du monde chrétien, permit à nos illustres devanciers de vous offrir une image d'argent de la Sainte Chemise ou voile de la Bienheureuse Vierge, la tempête révolutionnaire qui nous a dépouillés et appauvris, nous met à même néanmoins de vous envoyer aujourd'hui un trésor incomparablement plus précieux en lui-même que celui qui fut offert jadis. Car cette sainte et vénérée relique de Marie, possédée par notre Eglise depuis plus de mille ans, et dont les documents les plus antiques et un grand nombre de miracles, quelques-uns récents, prouvent irréfragablement l'authenticité, ayant été retirée par des mains vieusement prudentes de l'Arche où elle était enfermée, il a été loisible, quand des jours meilleurs sont revenus, avant de la replacer et de la sceller de nouveau dans un reliquaire, d'en détacher quelques légers fragments pour satisfaire à la piété de quelques

églises affiliées à celle de la Sainte-Dame de Chartres. Et c'est une parcelle de ce sacré vêtement de Marie que nous vous envoyons, dans un modeste reliquaire en bois, en forme de chemise, avec des reliques de deux de nos apôtres et un petit ossement détaché d'une partie du chef de la très sainte Anne, Mère de Notre-Dame, apportée dans notre Eglise aux siècles des croisades. Puissent ces saints objets vous inspirer une nouvelle et plus vive confiance envers notre auguste Mère et Maîtresse, devenue la vôtre, et envers nos saints patrons dont vous êtes aussi devenus les clients.

Pour moi qui vous écris, mes frères bien-aimés, avec l'assentiment de notre très Illustre et très saint évêque, je me considère désormais comme le représentant de toute votre Eglise d'outre-mer auprès de la sainte et vénérée Dame de Chartres, notre miséricordieuse mère, et à ce titre je ne cesserai jusqu'à la fin de ma vie de la prier pour vous, et spécialement chaque année, le 12 juin, jour anniversaire de ce premier et mémorable jour que votre saint et vénérable Pontife et Père a passé aux pieds de notre glorieuse Reine, j'offrirai le saint sacrifice à l'intention de lui et de tout son diocèse, et en particulier des peuplades autrefois consacrées et affiliées à notre sacrée Dame et Maîtresse.

Recevez, Frères très chers, nos tendres embrassements dans le cœur de notre commune Mère.

Fait à Chartres, en l'insigne église cathédrale et paroissiale de Notre-Dame, le vingt-cinq mars, jour de la sainte Annonciation, l'an de grâce mil huit cent quarante-deux.

EDOUARD PIE,

Prêtre indigne de la sainte église de Notre-Dame de Chartres.

J'ai vu souvent les personnes pieuses attirer beaucoup celles qui ne l'étaient pas. La vie qu'entretient la piété, l'onction qui s'en échappe, ce prisme intérieur qui rayonne au dehors exercent leur charme à l'issu même de ces cœurs qui le subissent.

MME SWETCHEN.

PATRONS ET OUVRIERS.

Le " Bien Public," de Gand s'éleve contre ceux qui affirment que les ouvriers et les patrons sont nécessairement des adversaires, pis encore — des ennemis. Il établit que l'accord est, au contraire, plus facile qu'on le croit et demande que le rapprochement se fasse par les communs efforts des patrons et des ouvriers. Il s'adresse tout spécialement aux patrons :

Il est essentiel que les ouvriers chrétiens, s'ils veulent rester fidèles au principe de charité, ne se posent point en ennemis des patrons.

Mais l'alliance entre ouvriers chrétiens et patrons ne sera fructueuse que si, de leur côté, les patrons sont chrétiens. Chrétiens dans le sens sublime du mot, non seulement par le baptême ou par les pratiques extérieures plus ou moins fidèlement observées, mais par la charité évangélique. Il faut que les patrons cherchent à réaliser l'entente, eux aussi, sur des bases conformes à la charité.

Si le patron n'accorde appui à ses ouvriers qu'à la condition que ces ouvriers s'humilient devant lui, subissent sa loi, attendent de son bon plaisir l'amélioration de leur sort, il n'y a plus d'entente aimable, il n'y a que le triomphe du capital, l'assertissement et la résignation du travail.

Pour peu que le patron soit animé d'une arrière-pensée de domination, il compromet l'entente ; il décourage et détache de lui les ouvriers qui venaient à lui, confiants et bien disposés ; il s'aliène, par sa seule faute, la masse ouvrière qui a aussi sa dignité ombrageuse ; qui ne fait pas de raisonnement, mais qui sent et qui conclut d'instinct.

D'où il suit qu'en bien des cas la paix dépend plus du patron que de l'ouvrier. Le patron doit se faire connaître de l'ouvrier et, tout d'abord, vivre de manière à ce qu'il gagne à être connu. Il ne doit point croire qu'une amabilité, plus ou moins sincère, tienne lieu de tout, même de justice et de charité.

Il faut qu'il veuille réellement, sans hypocrisie, le relèvement de la classe ouvrière, qu'il s'intéresse à tous les efforts, si gigan-

tesques parfois, d'une classe qui aspire vers une plus grande somme de bien-être, vers le développement intellectuel et moral. Il faut qu'il seconde ses efforts, qu'il les provoque. A cette condition seulement, le rapprochement peut s'opérer entre lui et le grand nombre des ouvriers, ceux qui cherchent, non la destruction de l'ordre social, mais l'amélioration de leur propre sort. A défaut de cela, la classe-ouvrière, malgré de singulières antipathies, glisse tout entière par une pente rapide vers le socialisme qui flitte ses amertumes, sollicite ses rêves de bonheur et lui promet ce qu'ailleurs elle désespère de trouver.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN ÉCOSSE

Un journal trace le tableau suivant de l'Église catholique en Écosse, à l'heure présente.

La hiérarchie ecclésiastique fut restaurée par les lettres apostoliques du Pape Léon XIII en date du 4 mars 1878, sous l'épiscopat de Mgr Strain, prédécesseur immédiat de Mgr Smith. Mgr Strain, jusqu'alors évêque des districts de l'Est, devint archevêque de Saint-André et Edimbourg, et primate d'Écosse, comme son prédécesseur Hamilton, dernier archevêque-primat de l'ancienne Église, pendu à Stirling par les "instaurateurs de la liberté de conscience."

L'archevêque actuel, Mgr Smith, a présidé le premier concile provincial d'Écosse qui a été réuni depuis à la primatie de l'archevêque Hamilton.

La province ecclésiastique d'Écosse se compose d'un siège primatial (Saint-André et Edimbourg), d'un archevêché (Glasgow) et de quatre évêchés dont les titulaires sont les suffragants de l'archevêque Saint-André et Edimbourg.

L'Église catholique en Écosse comprend actuellement 338 prêtres, 332 églises, 294 écoles, 49 couvents ou institutions religieuses. Les couvents sont ceux des jésuites, des Bénédictins, des Franciscains, des Rédemptoristes, des Maristes.

Il existe aussi de nombreuses congrégations de femmes, entre autres les Petites-Sœurs des pauvres, à Edimbourg, à Welburn, Lochée, etc. Les Petites-Sœurs font un singulier effet au milieu des descendants spirituels de Knox. Quels changements dans les faits et dans les mœurs publiques ! Il y a un siècle, que dis je, il y a cinquante ans, on aurait lapidé les religieuses dans les rues qu'elles traversent maintenant entourés du respect du peuple. Et les Jésuites, les maudits " papistes " d'autrefois, sont en sécurité à Edimbourg.

Les Rédemptoristes, à Kinnoul-Hill (Perth) Dans cette dernière ville, des Ursulines ont une maison florissante. Il y a deux couvents du Sacré-Cœur, à Oban et à Rothesay, etc.

Partout la moisson des âmes est abondante, mais les moissonneurs font défaut encore : on manque de prêtres, quoique le nombre des vocations croisse chaque année. Avis aux missionnaires qui aiment à récolter en plein pays " civilisé ".

Les évêques sont trop pauvres pour fonder des séminaires, sinon les vocations seraient plus multipliées encore. Il ne faut pas oublier, en effet, que toute cette Eglise vit de contributions volontaires.

Au lecteur qui voudrait faire une étude sérieuse de l'histoire ecclésiastique de l'Ecosse on recommande un excellent ouvrage, publié récemment : " History of Scotland, chiefly in its ecclesiastical aspect, by M. G. J. Kinloch " (Edimbourg, R. Grant and son, 2 vol. in-12°, 1888). Il s'arrête à l'an 1610, mais sera prochainement continué. C'est un résumé clair, attachant, éloquent même des annales d'un peuple héroïque et de ses vicissitudes religieuses.

Les préjugés contre les " papistes " existent encore, mais insensiblement ils s'éteignent.

La pompe et le caractère vivant des cérémonies dans les églises catholiques éveille la curiosité des dissidents et frappe leurs yeux et leurs oreilles avant d'attirer leurs cœurs.

La fécondité des œuvres catholiques, la vie morale in-

tense qui en jaillit, la robustesse de cette Eglise, toujours ancienne et toujours jeune, font réfléchir les riches et les lettrés. Les pauvres et les classes populaires sont touchés par l'apostolat des religieuses et des prêtres dévoués qui s'occupent d'eux et de leurs enfants, en même temps que du bien de l'Etat et du règne de Dieu dans la société contemporaine. En un mot, il y a ici des symptômes évidents d'une grande renaissance et même d'une restauration certaine, si l'esprit du mal ne recourt pas encore une fois à la violence.

TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS

Les Pères Franciscains font paraître la *Revue du Tiers-Ordre* dans le but de répandre l'esprit de saint François d'Assise, « esprit, dit Léon XIII, pleinement et éminemment chrétien, admirablement approprié à tous les lieux et à tous les temps (Anspicato). » — Et comme le même Souverain Pontife « a fort à cœur que chacun, autant qu'il le pourra, se propose l'imitation de François d'Assise, » les Pères Franciscains offrent leur *Revue* non seulement aux Tertiaires, mais encore à toute âme désireuse de suivre la direction du chef suprême de l'Eglise.

Cette *Revue* n'est nullement un gagne-pain pour les Pères qui la rédigeront gratuitement ; elle ne leur rapportera aucun profit matériel. D'autre part cependant, comme les Pères n'ont point de ressources personnelles pour publier ce bulletin mensuel, ils espèrent que les abonnements seront assez nombreux pour couvrir les frais d'impression.

On s'abonne chez Madame veuve Fd Faure, 3585, rue Notre-Dame, Montréal.

Le prix de l'abonnement annuel est fixé à \$1.00. Prière de renvoyer, en même temps que la demande d'abonnement, à Madame Faure.

CHRONIQUE

Par décision de Monsieur l'Administrateur, M. O. F. Lagacé a été nommé vicaire à Beauharnois ;

M. T. Gélinas, vicaire à St-Vincent de-Paul, Ile Jésus.

* *

M. l'abbé L. J. Caisse, ordonné prêtre le 20 décembre dernier pour le diocèse de Springfield, a chanté sa première messe à Lanoraie, sa paroisse natale. M. l'abbé Lippé, de l'archevêché, également de Lanoraie, a fait le sermon.

* *

Le bazar au profit de l'église St-Antoine a rapporté la jolie somme de \$5.200, en sus de toute dépense. Nos félicitations à nos amis de St-Antoine pour leur beau succès.

* *

Jolie fête le premier janvier au midi à l'Hospice St Joseph de la rue Cathédrale. Les dames patronesses de cette maison ont donné un dîner aux orphelins et aux orphelines. C'a été un joyeux festin. Les chers enfants ont dit à leurs bienfaitrices leur reconnaissance, et quel merci a été ce jour là plus sincère que le leur ?

* *

Le concert donné lundi 22 décembre dans le soubassement de l'église St-Antoine a fort bien réussi. L'assistance était nombreuse et distinguée, et la recette a dû être abondante. C'est le chœur de l'église de St-Antoine, sous la direction de M. A. P. McGuirk qui a fait les frais de la soirée. Les recettes sont pour l'église.

* *

La nouvelle église de St-Antoine, pour les catholiques de langue anglaise, a été ouverte au culte pour la messe de minuit. M. l'Administrateur du diocèse, a fait d'abord la bénédiction de l'église et a chanté la messe de minuit et celle du jour de Noël.

M. Leclerc, desservant de la nouvelle paroisse, a félicité ses paroissiens et leur a annoncé que les offices des dimanches et fêtes d'obligation se feraient désormais dans la nouvelle église, ainsi que les mariages et messes de sépulture. Les messes sur semaine ainsi que les baptêmes continueront à l'église St Joseph jusqu'à ce qu'il ait plu à Mgr l'Archevêque d'en ordonner autrement.

* *

Le tribunal, dans la cause d'information qui s'instruit actuellement à Montréal pour la béatification de M. Olier est constitué comme suit :

Vice-Postulateur, M. l'abbé P. de Foville, P. S. S.

Juges, MM. L. D. A. Maréchal, V. G., Administrateur,

R. P. Estevenon, sup. des Pères du St-Sacrement,

P. N. Bruchési,

M. G. Bourassa ;

Procureur fiscal, M. Z Raicot ;

Curseur, M. l'abbé A. Levallois, S. S ;

Notaire actuaire, M. J. M. Emard ;

Notaire adjoint, M. W. C. Martin ;

NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome. — Le Cardinal-Vicaire a béni solennellement la nouvelle chapelle de saint Stanislas de Kosika à Saint-André du Quirinal.

On sait que les anciennes chapelles, qui se trouvaient dans l'ancien noviciat des Pères jésuites, ont été démolies avec lui et remplacées par une maison d'habitation pour la domesticité de la famille de Savoie. Les nouvelles chapelles ont été reconstruites à côté de la sacristie de Saint-André et ont exactement les mêmes proportions, la même forme et la même décoration que les anciennes, dont on a pu conserver et transporter les portes, le plafond, les autels, les tableaux et les divers ornements.

France. — La Grotte de Lourdes a reçu, le 20 novembre dernier, la visite de Son Excellence M. le baron de Morenheim, ambassadeur de Russie. Ce diplomate, qui, comme on sait, est un excellent catholique, était accompagné de toute sa famille.

Une agréable surprise l'attendait au sanctuaire. Un jour qu'il assistait au salut au milieu des siens, un chant des enfants de la maîtrise fit battre soudain son cœur : c'était un air russe auquel le maître de chapelle avait adapté les paroles de l'*O Salutaris*.

Le nom de Notre-Dame de Lourdes a retenti sur la terre de Chaldée, qui fut la patrie d'Abraham, et où s'élevèrent les puis-

santes cités de Ninive et de Babylonne. Témoin Mgr Elie XII Abolionan, patriarche chaldéen de Babylone.

Après avoir rendu hommage au Pasteur suprême, le patriarche n'a pas voulu regagner les bords du Tigre sans visiter la terre de miracles où la Vierge Immaculée a laissé la trace de ses pas.

Le croirait-on ? C'est le représentant de la Sublime-Porte à Paris qui a le plus encouragé le vénéré prélat à faire le pèlerinage de Lourdes : « Allez à Lourdes, Monseigneur, lui dit son Excellence, ce sera un des bons souvenirs de votre vie. J'y suis allé moi-même il y a deux ans. Il y avait de grandes foules, et je fus témoin oculaire d'une guérison. Aussi eus-je soin de faire brûler des cierges à la Grotte et d'emporter de l'eau de la fontaine. »

C'est que les musulmans croient à leur manière à Marie conçue sans péché et ne pardonnent pas aux protestants de la regarder comme une femme semblable aux autres.

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.

II Mach., xii, 46.

André Lapière, 82 ans, Montréal.

Joseph Foucher, Montréal.

François Auclair, “

DE PROFUNDIS.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL, Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Réduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Residence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

" " PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidavant de la Maison B. LANCOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le quarante-deuxième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 21 Janvier 1891, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$55,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
LOTS APPROXIMATIFS		
100 Montres d'argent	25.00	2,500.00
100 do do	15.00	1,500.00
100 do do	10.00	1,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2607 lots valant \$55,000.00

\$1.00 LE BILLET

A. A. AUDET, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24

MONTREAL.

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTANMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
; MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :
BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MANS .

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825.
DE EDIMBOURG. ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
Téléphone No 1399. PRIX MODERÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET. MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU **PLOMBIER, FERBLANTIER,**
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO **MARCHAND DE FER**
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.